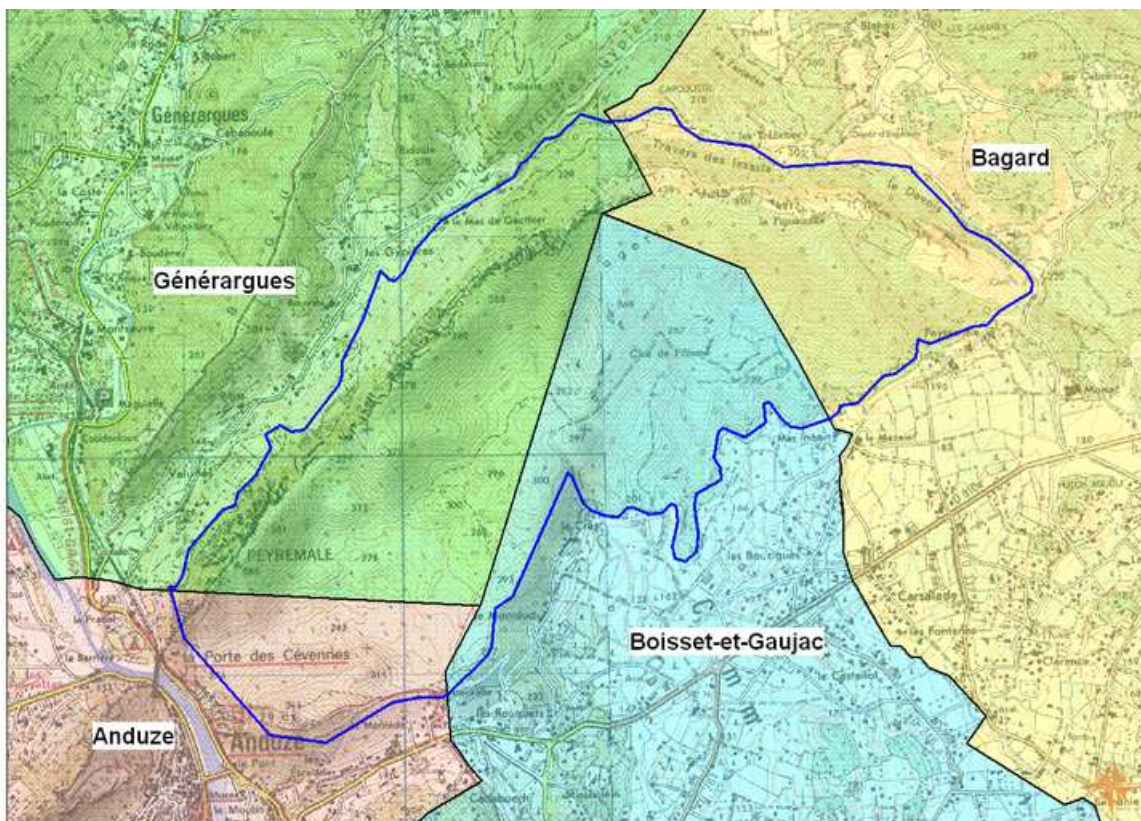


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
Falaises d'Anduze - FR9101372

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101372>



0 0.25 0.5 0.75 1
Kilomètres

Echelle : 1:25 000

— Périètre de la zone Natura 2000
— Limites communales

Site : Falaises d'Anduze - FR9101372

ZSC : arrêté ministériel du 26/12/2008

Département : Gard

Surface du site : 535 ha

Animateur du site : Commune d'Anduze

DOCOB approuvé par arrêté préfectoral du 7/07/2011

Le site des falaises d'Anduze repose sur une couverture de calcaire compact. Il se compose d'un ensemble assez homogène de milieux secs méditerranéens marqués par une nette dominance de la chênaie verte, en raison d'un abandon ancien des activités agricoles pastorales. Quelques zones non forestières où se mêlent cortèges de pelouse à Brachypode rameux et de garrigue à Genévrier cade et Buis, persistent néanmoins à l'approche des falaises ou le long du chemin principal. Enfin, le pourtour ouest et nord du site est marqué par un accident géologique majeur : la faille des Cévennes avec présence des falaises. Une végétation liée aux affleurements escarpés des bancs calcaires, dite « chasmophytique », ainsi qu'aux éboulis de pente, complète donc l'ensemble et concoure à l'intérêt du site Natura 2000.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Grottes et avens non exploitées par le tourisme – Milieu souterrain aquatique	8310-4	réseau souterrain	BON	aucune pour l'instant (absence de sources de pollution sur plateau)
* Pelouse à brachypode rameux	*6220	47.66	MOYEN	colonisation par les arbustes
Eboulis calcaires méditerranéens	8310 1	5.35	MOYEN A BON	perturbation localisée sur pieds de pente + colonisation végétale
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	20.87	BON	limitées (peu accessible)
Pelouses à brome érigé subméditerranéenne	6210	0.89	MOYEN	colonisation par les arbustes
Forêts de chêne vert	9340	347.90	BON	-

*Habitats d'intérêt prioritaire

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>			?	aucune
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	1321		?	aucune pour l'instant

Espèces importantes

Espèces d'intérêt communautaire	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i>		BON	aucune pour l'instant

Le Molosse de Cestoni n'est pas une espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'annexe 2 de la directive Habitats, de ce fait il n'est pas pris en compte dans l'élaboration du programme d'actions. Néanmoins, le maintien des falaises du site dans un bon état de conservation sera favorable à cette espèce hautement remarquable.

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Grottes et avens non exploitées par le tourisme	Conservation de l'écosystème karstique et des espèces de mollusques et crustacés	GH02 : Préserver la qualité des eaux de surface et souterraines
* Pelouse à brachypode rameux	Maintien et restauration des pelouses à Brachypode rameux	GH01 : Maintenir et restaurer les milieux ouverts couverts de pelouses sèches semi-naturelles
Eboulis calcaires méditerranéens	Préservation des éboulis calcaires méditerranéens	
Minioptère de Schreibers	Protection des espèces de chiroptères fissuricoles et/ou cavernicoles	GH04 : Aménager des habitats favorables aux espèces fissuricoles dans le cadre du réaménagement des zones exploitées par la carrière et sur les secteurs en cours d'exploitation
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Préservation des falaises de la Porte des Cévennes et de la végétation chasmophytique de la crête de Peyremale	
Pelouses à brome érigé subméditerranéenne	Maintien et restauration des pelouses à Brome subméditerranéenne	GH01 : Maintenir et restaurer les milieux ouverts couverts de pelouses sèches semi-naturelles
Forêts de chêne vert	Conservation et gestion de la chênaie verte Favoriser la maturation des peuplements forestiers et leur évolution vers une chênaie pubescente sur les secteurs les plus favorables au développement et au maintien du Chêne pubescent	GH03 : Gérer les forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia

Pour en savoir plus :

- Contact : Bruno TIRFORT (chargé de mission)
Mairie d'Anduze (structure animatrice)
Plan de brie
30140 ANDUZE
04.66.61.80.08

- Sources d'information :

Site Internet du MEDDTL : www.developpement-durable.gouv.fr

Site Internet de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site Internet de la DDTM 30 : www.gard.equipement-agriculture.gouv.fr